



# Bayel au quotidien

N° 14 — JUIN 2011  
Feuille d'informations de la vie municipale

Secrétariat de mairie : 03 25 92 05 14 Elu de permanence : 06 32 27 40 14

Site internet : [www.bayel.fr](http://www.bayel.fr)

Sapeurs pompiers de Bayel : 06.32.19.93.21

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal ordinaire est fixée au **JEUDI 30 JUIN 2011 à 19h**, salle du conseil municipal. Les procès-verbaux des séances antérieures sont consultables en Mairie et sur le site internet de la Commune : [www.bayel.fr](http://www.bayel.fr)

## RAPPEL : OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre du démarrage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes, a diligenté une enquête pour évaluer les besoins de la population, ainsi un questionnaire va être distribué dans les boîtes aux lettres ; ce dernier pourra être déposé au secrétariat de Mairie lequel se chargera de l'acheminer à la C.C.R.B. De plus, nous vous rappelons que la prochaine permanence d'information sur l'OPAH se tiendra à la Mairie de BAYEL le Mardi 5 Juillet 2011 de 14 h à 17h.

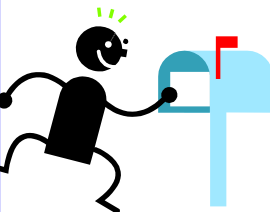


## LA MAISON POUR TOUS PREVERT A SON SITE INTERNET !

L'association « Maison Pour Tous Prévert » a créé son site internet, ainsi vous pourrez trouver tous les renseignements nécessaires en vous rendant sur : [www.mpt.prevert.free.fr](http://www.mpt.prevert.free.fr). Vous découvrirez également leur photothèque très colorée et sympathique !

## BOITES AUX LETTRES

Il vous est rappelé l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée pour faciliter l'acheminement de votre courrier. Noter que cette boîte aux lettres doit être très accessible et installée de sorte qu'elle ne gêne pas la circulation piétonne.



## PAIEMENT DE VOS FACTURES EAU ET ASSAINISSEMENT

Le règlement de toutes les factures relatives aux services communaux doit se faire directement auprès des services de la Trésorerie de Bar-Sur-Aube, soit par courrier via La Poste, soit en vous rendant directement sur place :

TRESORERIE DE BAR-SUR-AUBE  
11 RUE LE TELLIER  
BP.111

10202 BAR-SUR-AUBE CEDEX

Sauf cas exceptionnel, le secrétariat de Mairie n'est pas habilité à recevoir ces paiements.



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**Fête de la Musique** : 21 JUIN 2011 à partir de 18 h, récital Chorale de l'Amitié, orchestre des « Vieilles Gloires »... Cour Maison Pour Tous Prévert - buvettes - restauration.

**Kermesse des Écoles Bayelloises** : 25 JUIN

2011, au stade communal, Spectacle des enfants, buvette, à partir de 16 heures.

Avec la participation de la Ptit' Assoc des Écoles Bayelloises.

**Repas des jardiniers** : 25 JUIN 2011 à partir de 12 h, Allée des Jardiniers, s'adresser à M. PRELAT, Président, Tél. : 03.25.92.97.14.

**Traditionnel Méchoui de la FNACA** : 25 JUIN 2011 à 12h30, salle socioculturelle. Renseignements M. FAIVRE 0325922404 ou M. JONET 0325272294.

## UN PEU DE LECTURE ...

### « BAYEL CITE CHAMPENOISE » TOME I

Mesdames Françoise RIOU et Nicole FRITSCH vous proposent une souscription pour l'ouvrage qu'elles ont écrit « Bayel Cité Champenoise », au prix de 20 €. Ce travail de mémoire cherche à montrer les conséquences des grands événements historiques de ces vingt derniers siècles sur la vie des habitants de notre village. Vous pouvez vous renseigner auprès de Mme FRITSCH 21 Vallée d'Argivaux à BAYEL ou au secrétariat de Mairie.



### « COTE DES BAR ET MONTGUEUX »

Rédigé par Messieurs Didier GUY et Patrick DUPRÉ, cet ouvrage qui sortira à l'automne prochain est composé de belles photographies accompagnées de textes explicatifs concis, traite de la Côte des Bar en son entier, il met en exergue les paysages qui la composent avec ses vallées, ses bois et surtout ses vignobles géométriques disposés harmonieusement sur les pentes escarpées de ses collines ondulantes. Renseignements : Atelier Trinité Photo, 81 rue Paul Doumer à SAINTE-SAVINE (10300) ou au secrétariat de Mairie.

## NETTOYAGE DES RESERVOIRS D'EAU DE BAYEL

Le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube procédera au nettoyage des réservoirs d'eau potable les **mardi 5 juillet et jeudi 7 juillet 2011**. Des perturbations pourront être ressenties lors de ces deux journées entre 7 heures et 15 heures.



## CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT DE L'AUBE

Les prochaines permanences juridiques du C.D.A.D. dans la Commune de BAYEL, auront lieu, de 10 h à 12 h, les

**Jeudi 28 juillet 2011**

Adressez-vous au Secrétariat de Mairie pour tout renseignement ou inscription.



### LOGEMENTS A LOUER

- un logement type 2, 26 rue Valory à BAYEL, loyer 248.47 € charges comprises.
- Un logement type 5, 5 rue du Pâtis à BAYEL.

S'adresser à Aube Immobilier à BAR-SUR-AUBE  
Téléphone : 03 25 27 54 16

### JEUX DE BALLONS INTERDITS

Suite à constatation de dégradations dans les parterres fleuris, notamment sur la Place de la Mairie, et par mesure de sécurité, nous rappelons à nos amis jeunes sportifs qu'il est formellement interdit de jouer à des jeux de quelque nature que ce soit sur la voie publique, et sur la Place de la Mairie (cf. arrêté municipal du 15/05/2003). Une aire de jeux aménagée est à la disposition de tous à côté de la salle socioculturelle.



### INFORMATION SUR LES RISQUES D'INCENDIES DU A LA SECHERESSE



La situation de sécheresse que connaît actuellement la France a provoqué de nombreux départs de feux sur l'ensemble de l'hexagone (feux de végétation, feux de forêt, etc.). Dans ce contexte particulier nous devons être extrêmement vigilants quant aux risques d'incendies. Ainsi, tout brulage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction de déchets ou matière, est interdit de manière permanente en tout lieu.



### STATIONNEMENT DE CARAVANES

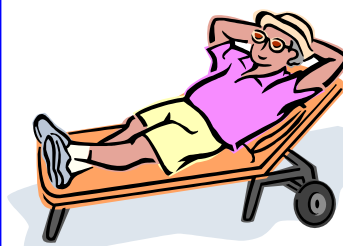
Le stationnement dans un terrain privé d'une caravane ne servant pas à l'habitation, pendant plus de trois mois, est soumis à une autorisation délivrée par le Maire.



### CARCASSES DE VOITURES

Une carcasse de voiture déposée sur un terrain privé, peut créer un préjudice pour l'environnement, le voisinage ou l'esthétique. Si vous subissez ce préjudice, demandez au propriétaire où se trouve la carcasse d'enlever celle-ci. A défaut, adressez-vous au Maire, qui en vertu d'une circulaire du 4 janvier 1985 relative aux dépôts sauvages des déchets et après mise en demeure d'exécution, peut faire enlever la carcasse aux frais du propriétaire en question.

## OPERATION TRANQUILLITE SENIORS



En parallèle à l'opération « Tranquillité Vacances » qui est reconduite d'année en année, par la gendarmerie, un plan « Tranquillité Séniors » est mis en place depuis le 1er juillet 2010. Ce plan de sécurisation des personnes âgées implique

une approche partenariale. Les militaires de la gendarmerie doivent donc veiller à connaître les lieux de résidences, mais également s'impliquer en matière de protection en faveur des personnes âgées.

Ainsi, un formulaire est mis à disposition du public qui souhaite bénéficier de cette opération. Il vous suffit de vous signaler auprès de la brigade de gendarmerie ou par l'intermédiaire de la Mairie de BAYEL.



### Quelques conseils :

- n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre brigade de gendarmerie, ou à la Mairie,
- Gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté. Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros utiles,
- Si une personne se présente à votre porte, n'ouvrez pas avant de savoir à qui vous avez affaire. En cas de doute, exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention, n'hésitez pas à contacter le service compétent (EDF, Poste, Gendarmerie, Mairie, etc), sollicitez la présence d'une personne de confiance (voisin, proche...)
- Pensez à fermer votre porte ou votre véhicule à clef,
- n'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billets ou lorsque vous allez percevoir votre pension.



### LA CANICULE ET NOUS... COMPRENDRE ET AGIR

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Quelques conseils pour les personnes âgées :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes, je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé, je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur,
- Je mange normalement, fruits, légumes, pain, soupe...
- Je bois environ 1.5 l d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool,
- Je donne des nouvelles à mon entourage.

### Pour les enfants et les adultes :

- Je ne fais pas d'efforts intenses, je ne reste pas en plein soleil,
- Au travail je suis vigilant pour mes collègues et moi-même,
- Je prends des nouvelles de mon entourage.